

# LES MORTIERS POUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Code : M34

## Dates 2021 : nous consulter

PRÉREQUIS : aucun

DURÉE DU STAGE : 1 jour (7h)

COÛT DU STAGE : 360 € TTC par personne  
*Déjeuner pris en charge par ParexGroup*

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12 personnes maximum

ACCESSIBILITÉ :  
Accessible aux personnes à mobilité réduite

SITE DE FORMATION :  
ParexGroup S.A - Centre de Formation Technique  
105 rue de Santoyon - Parc d'Activités de Chesnes Nord  
CS81020  
38070 Saint Quentin Fallavier

## INSCRIPTION

Par mail : [cft.france@parex-group.com](mailto:cft.france@parex-group.com)

Par téléphone : 04 74 99 13 55

Téléchargez notre formulaire d'inscription  
sur [www.parexlanko.com](http://www.parexlanko.com)

*L'inscription définitive ne sera prise en compte qu'à  
réception de votre règlement. Les chèques ne  
seront encaissés que lorsque la formation aura été  
réalisée.*

N° de déclaration d'activité : 11921094592

**Qualiopi**  
processus certifié



## OBJECTIFS

- ▶ Connaître les solutions existantes relatives aux différents travaux de scellement de voirie
- ▶ Maîtriser les différentes méthodes d'application des mortiers spéciaux dans le respect du cadre réglementaire
- ▶ Proposer des solutions pérennes dans le cadre d'aménagement urbain

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Présentation en salle et application de produits en atelier

## PUBLICS CONCERNÉS

- ▶ Entreprises : compagnons, chefs d'équipe ou d'entreprise
- ▶ Personnels de négoce : ATC, vendeur comptoir
- ▶ Prescripteurs

## PROGRAMME

1. Les domaines d'intervention
  - Les particularités et contraintes
  - Des mortiers spécifiques, des formulations adaptées
  - La reconnaissance des supports
  - Les techniques de mise en œuvre
  - Le matériel et l'outillage adapté
2. Les interventions en voirie
  - Le scellement de tampons et de trappes
  - Les techniques de préparation des supports
  - Les classes de trafic et les produits associés
  - Les techniques et bonnes pratiques
  - La réalisation de zones pavées et dallées
  - Le cadre réglementaire
  - Les assises admissibles
  - Les différentes opérations : réalisation du lit de pose, le scellement des pavés ou des dalles, le jointoiment
  - Les traitements des points singuliers : zones de rive à forte déclivité, intersections et zones de giration
  - Les joints de retrait, de dilatation, d'isolement
  - Le scellement d'équipement urbain
  - Préparation des supports et produits adaptés
  - Les opérations complémentaires
  - Béton drainant, enrobé percolé

## MODE D'ÉVALUATION

- ▶ QCM en fin de module
- ▶ Une attestation de formation vous sera envoyée lors de la facturation